



**P**ERMANENCE  
**D'ACCES**  
**AUX SOINS**  
**De SANTE**

**RAPPORT D'ACTIVITE**  
**Année 2025**

Réalisé par :

FERRENBACH Catherine – Médecin coordonnateur

QUERUEL Sonia – Assistante sociale

DESGUE Sonia et HERMAN Lucie – Infirmières

BOURDAUD'HUI Amélie et PREVOST Camille – Agents d'accueil

## Préambule

Les PASS se sont créées suite aux différents textes de lois suivants :

- La loi d'orientation n° 98-567 du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions
- Code de la santé publique : articles L.6112-1, L.6112-3, L6112-6
- Circulaire N° DGOS/R4/2013/246 du 18 juin 2013 relative à l'organisation et au fonctionnement des permanences d'accès aux soins de santé (PASS)
- Les programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS)

Pourquoi les PASS ?

Les PASS sont destinées à faciliter l'accès aux soins de personnes en situation médico-sociale complexe mais aussi à les accompagner dans les démarches nécessaires à l'accès aux droits.

Tout patient accueilli doit pouvoir bénéficier d'information, de prévention, d'orientation et d'accès aux soins au sens large : consultation médicale généraliste ou spécialisée, soins dentaires, soins infirmiers, délivrance de traitement, actes de radiologie, actes de biologie...

Les missions générales des PASS sont :

- Faciliter et accompagner les personnes vers l'accès aux droits et aux soins
- Assurer la continuité de l'insertion sanitaire et sociale en équipe par une prise en charge globale de la santé.
- Réduire les inégalités d'accès à la santé et les renoncements aux soins
- Assurer la coordination du parcours de santé de l'utilisateur

Pour qui ?

Les PASS sont destinées à toutes personnes rencontrant plusieurs de ces difficultés :

- Absence ou irrégularité de droits notamment à la sécurité sociale
- Problématique de santé, de dépendance, de handicap, conduites addictives
- Difficultés financières
- Problématique d'hébergement
- Isolement, problème de mobilité...

# SOMMAIRE

<b><u>Informations générales sur la PASS de Vire</u></b>	<b>p. 4</b>
<u>Présentation</u>	p. 5
<u>Organisation</u>	p. 5
<u>Secteurs géographiques</u>	p. 6
<b><u>L'activité sur l'année 2025</u></b>	<b>p. 7</b>
<u>Profil des personnes accueillies</u>	p. 7
<u>Activité infirmière</u>	p. 12
<u>Activité médicale</u>	p. 16
<u>Activité sociale</u>	p. 18
<b><u>Projets, Rencontres et Actions réalisés en 2025</u></b>	<b>p. 25</b>
<b><u>Conclusion et perspectives pour 2026</u></b>	<b>p. 26</b>

## Informations générales sur la PASS de Vire



## Présentation

La PASS de Vire est ouverte depuis octobre 2013.

La PASS de Vire est rattachée au Centre Hospitalier de Vire faisant parti lui-même du GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) Les Collines De Normandie, regroupant les Centres Hospitaliers de Vire, Flers, Domfront et La Ferté Macé.

Les locaux de la PASS se situent au :

***RDC du bâtiment Yannick SALAUN,***

140 Rue Emile Desvaux

14500 VIRE NORMANDIE.

## Organisation

L'équipe est composée d'un médecin, d'une assistante sociale, d'une infirmière et d'un agent d'accueil. Le personnel de la PASS est présent à temps partiel.

En septembre 2023, Mme DESGUE, IDE, a débuté une formation d'IPA (Infirmière en Pratique Avancée) à mi-temps. Son temps de travail a donc été complété par Mme HERMAN Lucie. Cette organisation s'est poursuivie sur l'année 2024. Mme HERMAN a succédé officiellement à Mme DESGUE le 1<sup>er</sup> Mars 2025 pour un temps de travail à 50%.

En septembre 2025, Mme PREVOST est arrivée sur le poste d'agent d'accueil, suite au départ de Mme BOURDAUD'HUI.

Les permanences ont lieu le lundi de 9h30 à 12h30, le mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30. Le vendredi matin est dédié à l'aller-vers et au travail partenarial.

La PASS est joignable par téléphone au 02/31/67/47/43 (répondeur téléphonique en dehors des permanences et par mail : [pass.vire@ght-cdn.fr](mailto:pass.vire@ght-cdn.fr))

## Secteurs géographiques

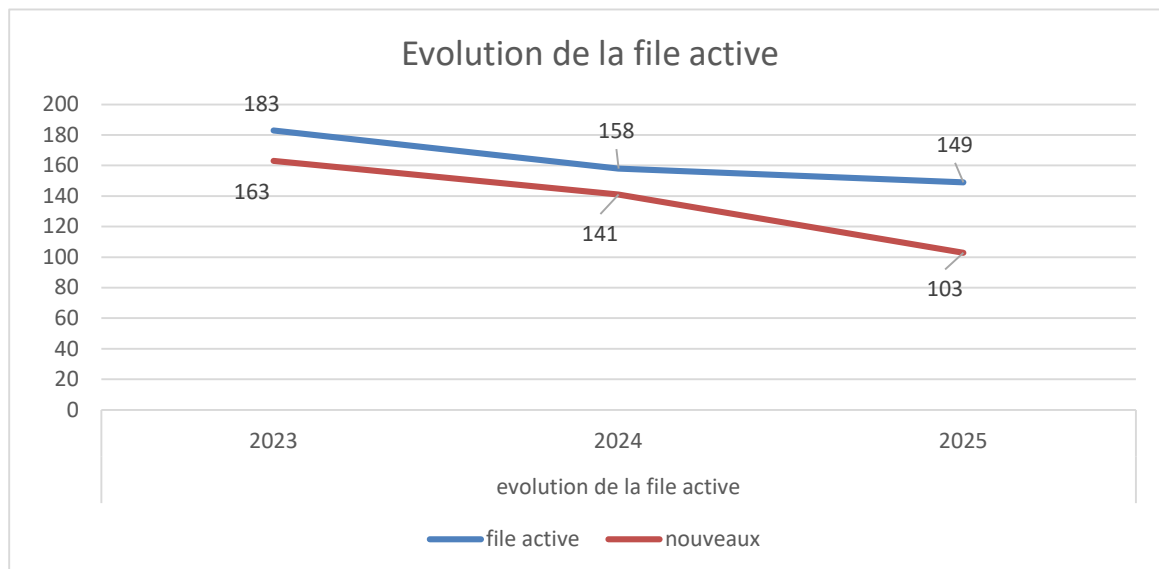


Ci-dessous le territoire couvert par la PASS de Vire :

- Communes de Valdallière : Bernières Le Patry, Burcy, Chenedollé, Le Désert, Estry, Montchamp, Pierres, Presles, La Rocque, Rully, Saint Charles De Percy, Le Theil Bocage, Vassy, Viessoix
- Communes de Souleuvre En Bocage : Beaulieu, Le Bény-Bocage, Bures-Les-Monts, Campeaux, Carville, Etouvy, La Ferrière-Harang, La Graverie, Malloué, Montamy, Mont-Bertrand, Montchauvet, Le Reculey, Saint-Denis-Maisoncelles, Sainte-Marie-Laumont, Saint-Martin-Des-Besaces, Saint-Martin-Don, Saint-Ouen-Des-Besaces, Saint-Pierre-Tarentaine, Le Tourneur
- Communes de Noues De Sienna : Saint-Sever-Calvados, Champ-Du-Boult, Le Gast, Courson, Fontenormont, Mesnil-Clinchamps, Le Mesnil-Caussois, Le Mesnil-Benoist, Saint-Manvieu-Bocage, Sept-Frères
- Communes de Vire Normandie : Coulonces, Maisoncelles-La-Jourdan, Roullours, Saint-Germain-De-Tallevende-La-Lande-Vaumont, Truttemer-Le-Grand, Truttemer-Le-Petit, Vaudry, Vire
- Communes de Condé En Normandie : La Chapelle-Engerbold, Condé-Sur-Noireau, Lénault, Proussy, Saint-Germain-Du-Crioult, Saint-Pierre-La-Vieille
- Communes de Terre De Druance : Lassy, Saint-Jean-Le-Blanc, Saint-Vigor-Des-Mézerets
- + Beaulieu, Campagnolles, Landelles-Et-Coupigny, Le Mesnil-Robert, Pont-Bellanger, Pont-Farcy, Saint-Aubin-Des-Bois, Sainte-Marie-Outre-L'eau

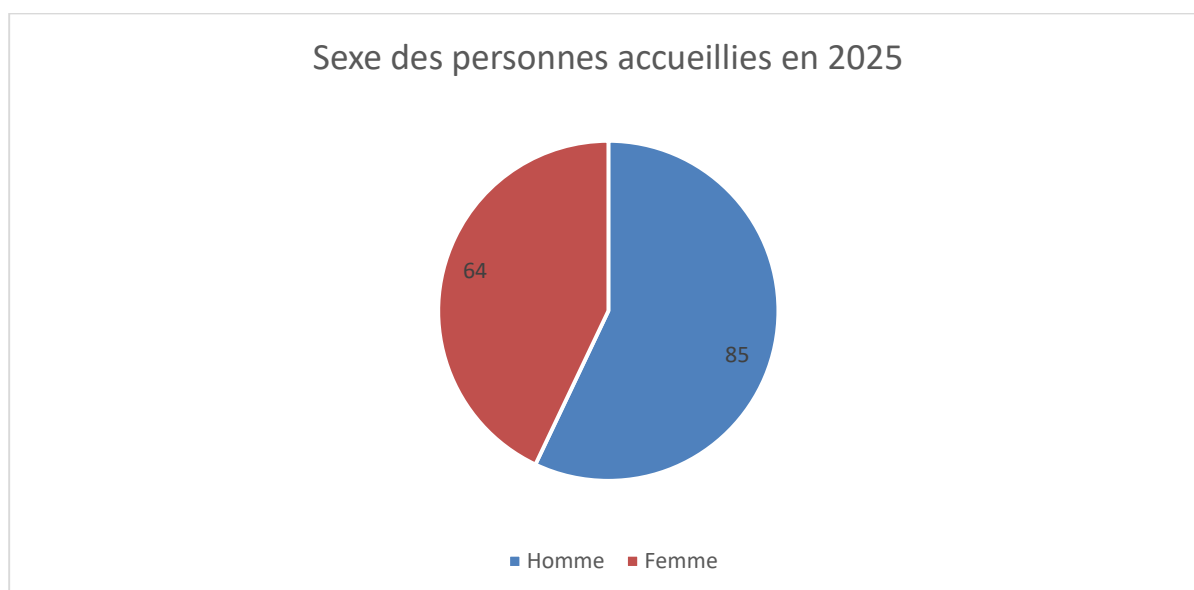
## L'activité sur l'année 2025

### Profil des personnes accueillies

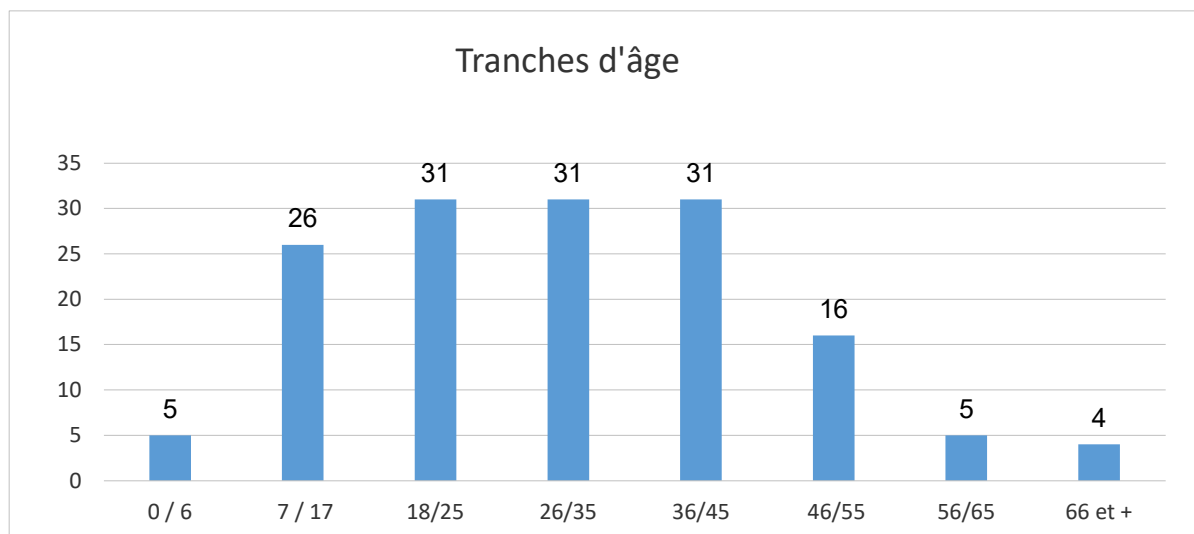


Pour l'année 2025, la file active de la PASS de Vire est de **149** personnes suivies dont 103 nouvelles soit une file active légèrement inférieure à celle de 2024. Le nombre de nouveaux patients est en lien avec le nombre de demandeurs d'asile pris en charge dans les CADA et HUDA du secteur.

On note 590 passages sur les permanences (passages avec ou sans rendez-vous) contre 334 en 2024 et 358 sollicitations téléphoniques ou par mail contre 326 en 2024. Il arrive parfois que les personnes déjà suivies passent en dehors des jours de permanence.

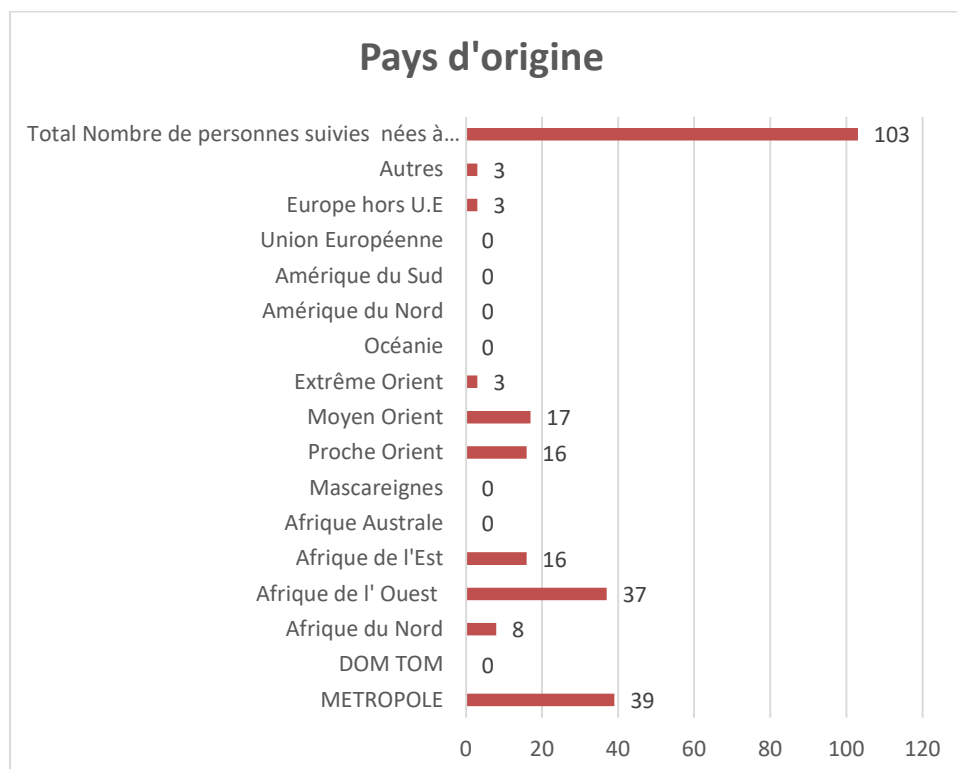


♂ 85 hommes et ♀ 64 femmes dont 31 mineurs (33 mineurs en 2024)

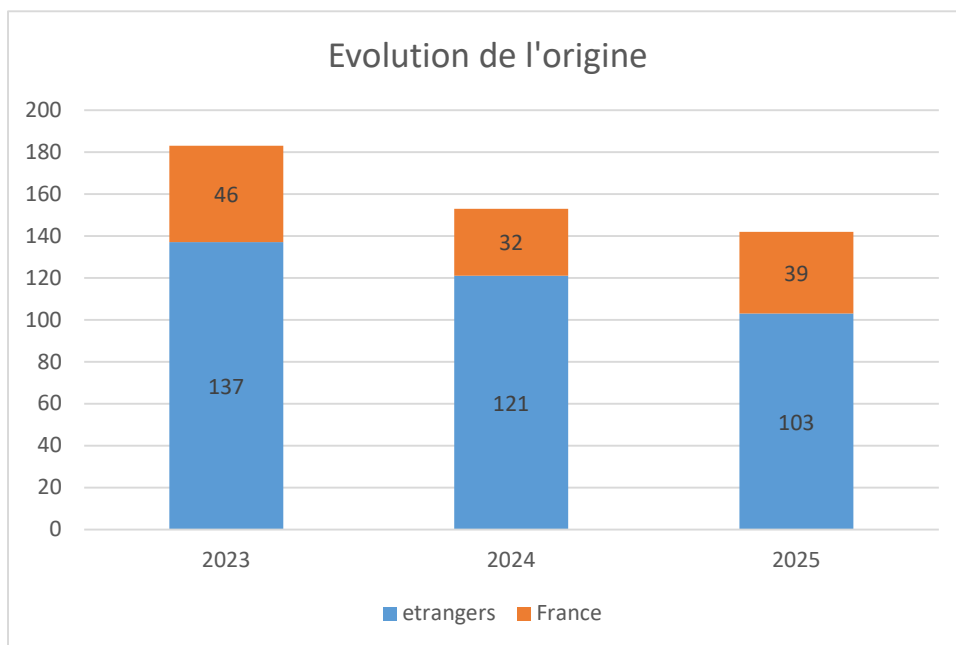


Les tranches d'âge les plus représentées sont, à égalité, les 18/25 ans, les 26/35 ans et les 36/45 ans.

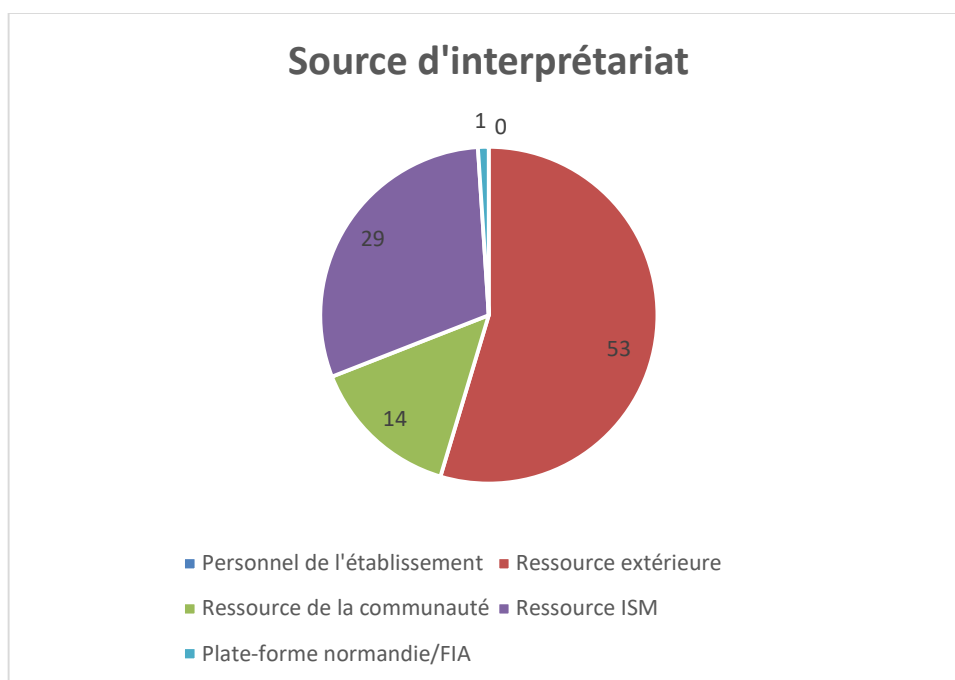
Nous avons reçu plus de **personnes seules** (84) que de personnes en couple (34). Le nombre de mineur est stable (31).



La file active est composée de 103 personnes nées à l'étranger contre 39 nées en métropole. La majorité vient de l'Afrique de l'Ouest suivi du Moyen-Orient.

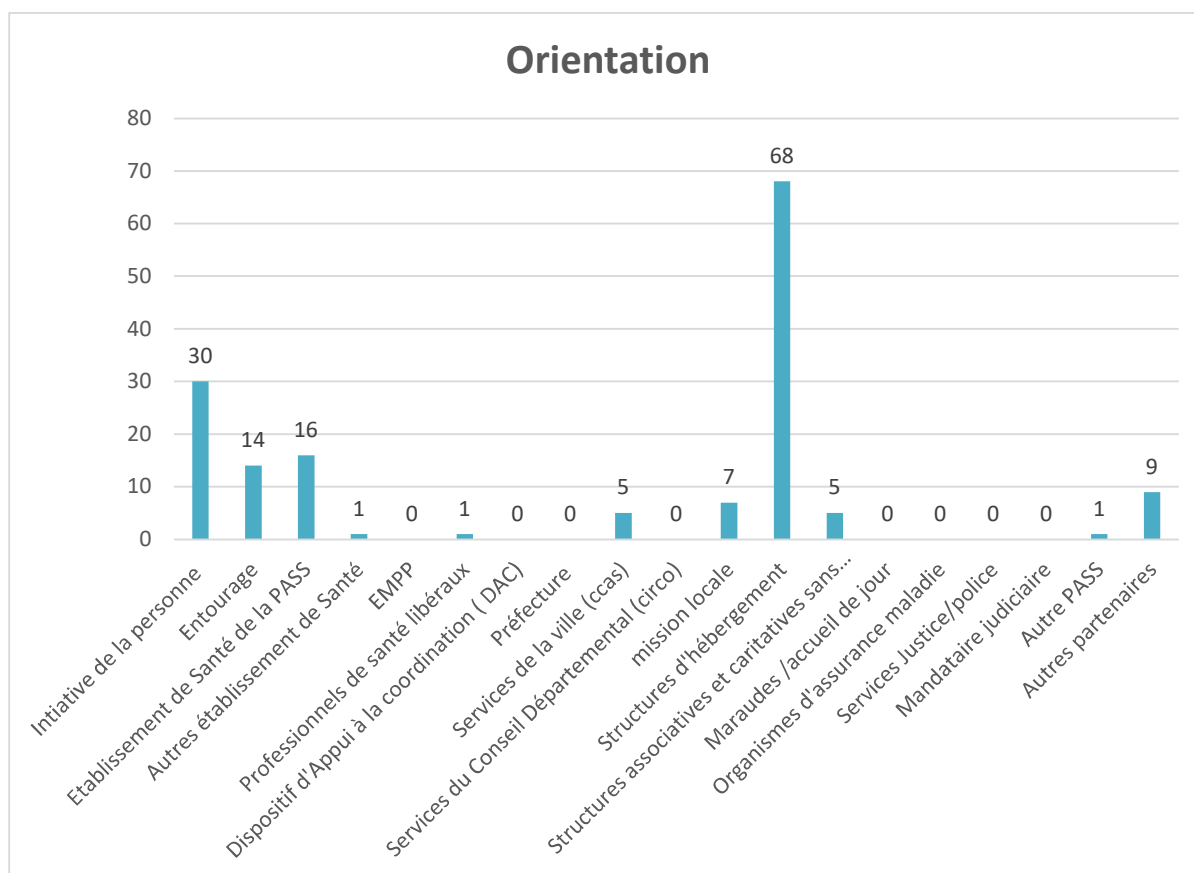


Depuis ces 3 dernières années, nous constatons que la part de la population locale est stable voire en augmentation. Nous remarquons une baisse de la prise en charge des populations nées à l'étranger. La capacité d'accueil des structures d'hébergement pour demandeurs d'asile sur le secteur a augmenté en 2023 mais les familles restent plus longtemps sur le territoire. Il y a eu moins de nouveaux arrivants en 2025, contrairement à ce début d'année 2026.



La majorité des ressources d'interprétariat correspond à la sollicitation de la plateforme ISM. Nous avons débuté l'utilisation de cette plateforme de traduction sans rendez-vous en janvier 2024.

55 % des entretiens nécessitant un traducteur ont été réalisés avec l'aide d'une ressource extérieure, telle que Google Traduction.

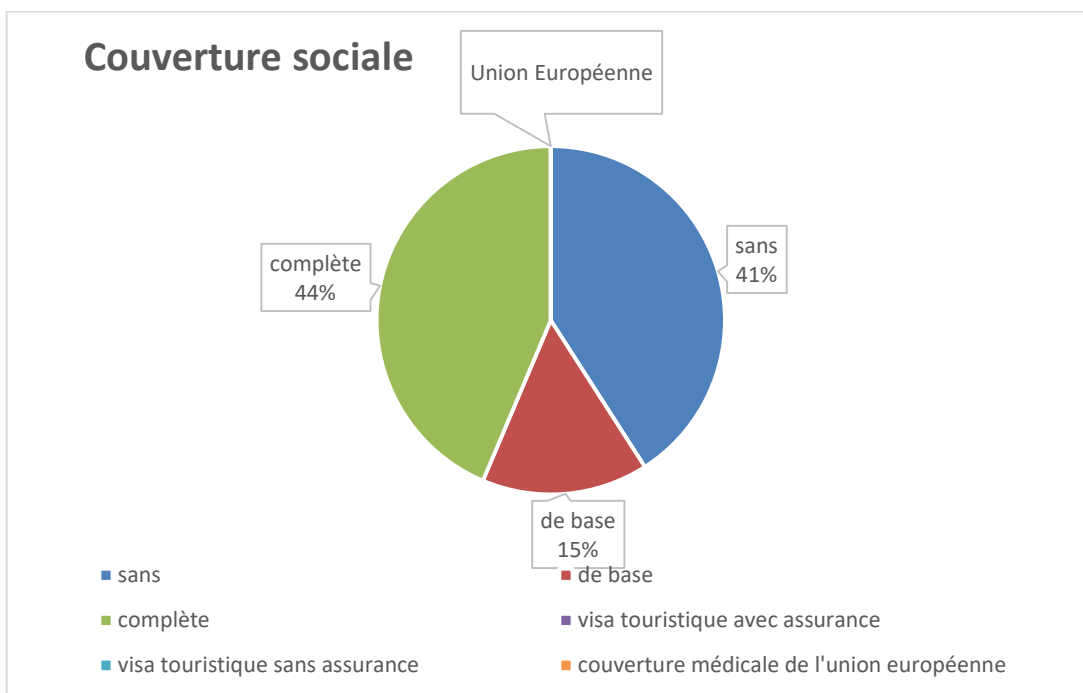


Le principal service orienteur est la structure d'hébergement spécifique pour demandeurs d'asile avec une représentation de 59 % de la file active. (61 % en 2024)

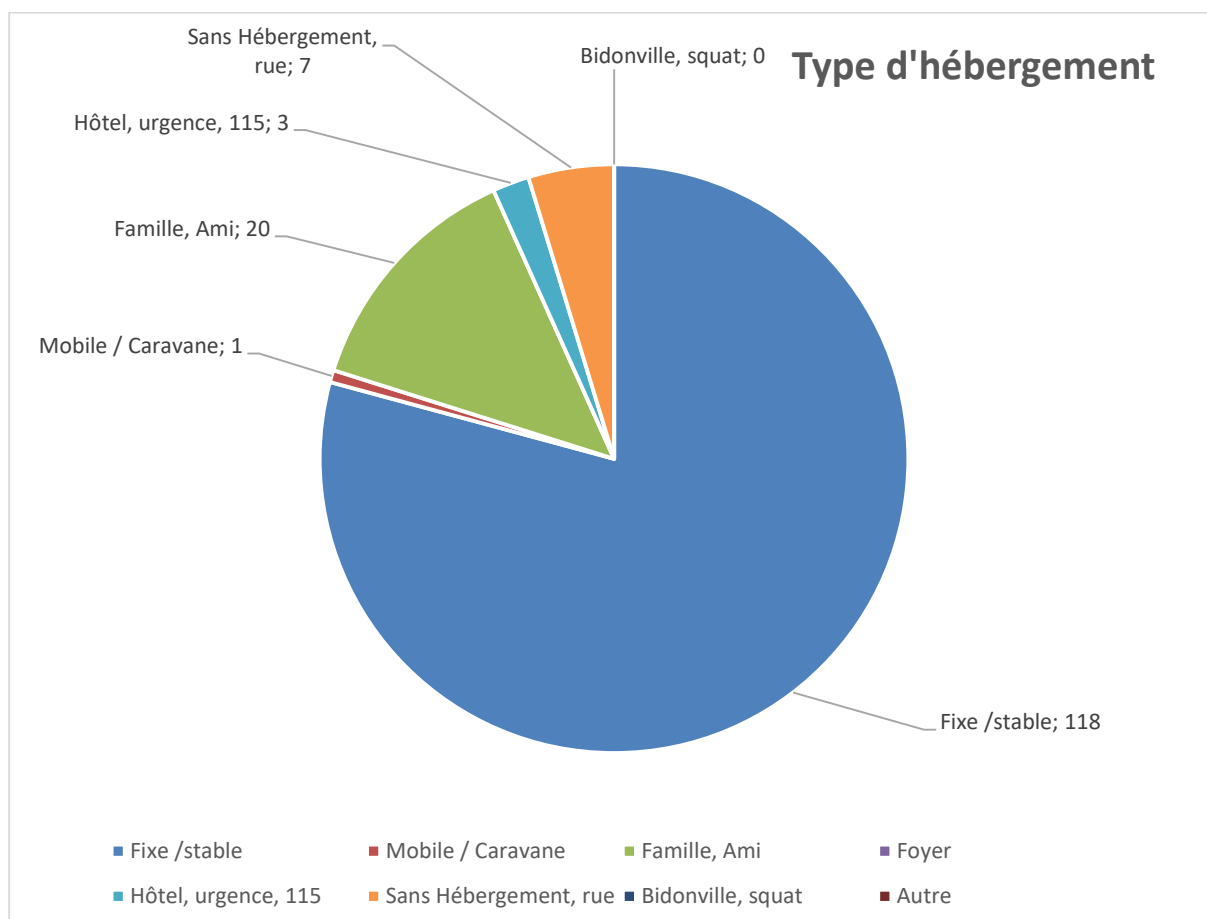
Les autres principaux partenaires orienteurs sont : les services de la ville et du Conseil Départemental, la mission locale, les structures associatives et caritatives comme Les Restos du Cœur et La Croix-Rouge.

Nous notons une augmentation d'orientation à l'initiative de la personne et de son entourage, représentant 28 % de la file active en 2025, contre 20 % en 2024, conséquence du travail d'information et de présentation de la PASS auprès des partenaires.

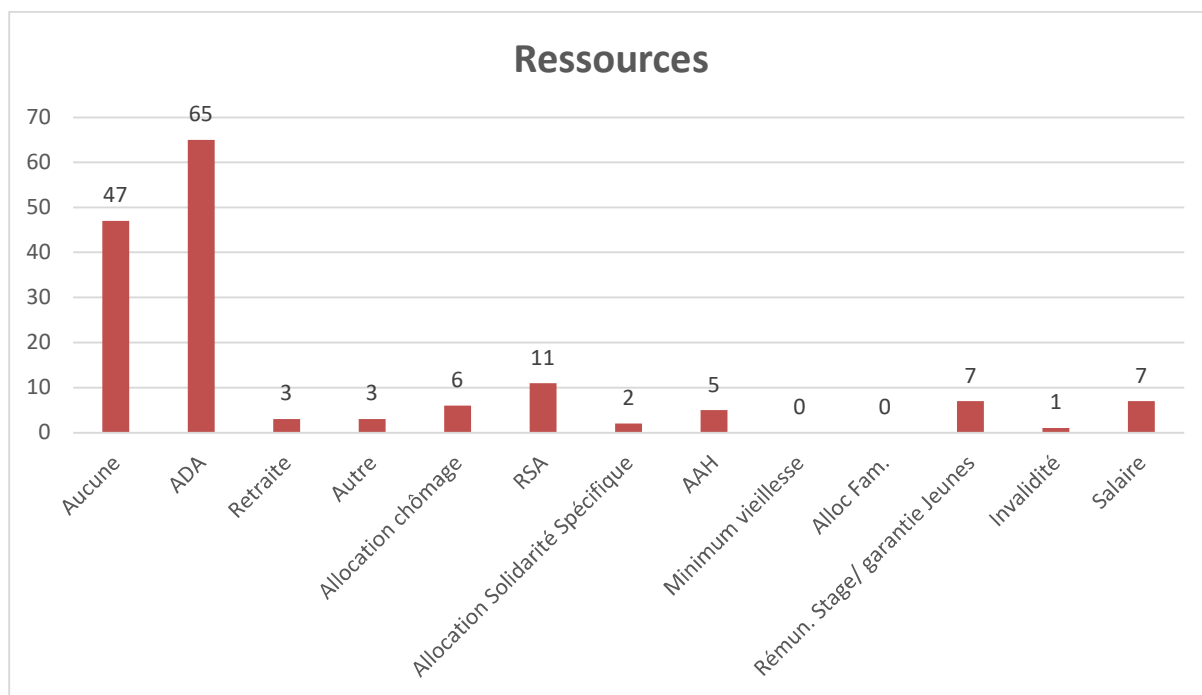
**Situation à l'arrivée :**



En 2025, nous avons reçu presque autant de personnes sans couverture sociale qu'avec une couverture complète. Les besoins de la population en matière de santé ne dépendent pas uniquement des droits à l'assurance maladie.

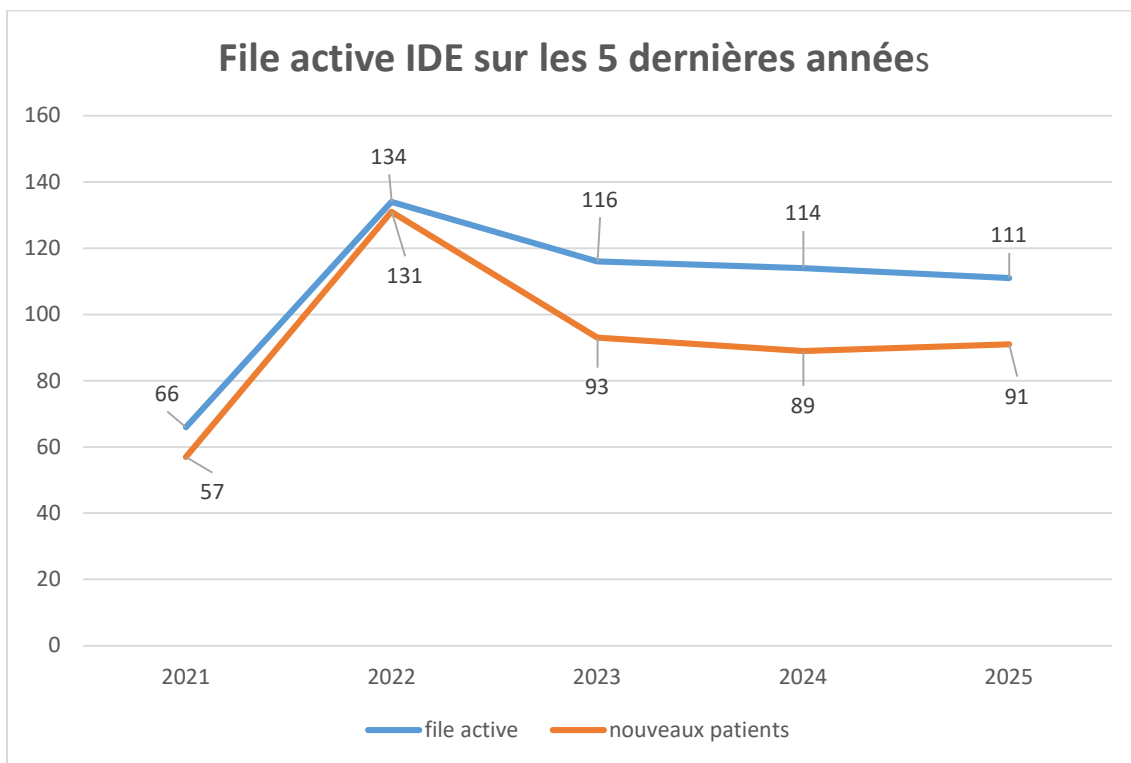


La quasi-totalité de la file active dispose d'un logement fixe et stable. En effet, les personnes en demande d'asile, hébergées en CADA ou HUDA, sont dans des logements diffus, le temps du traitement de leur demande. Nous notons une augmentation des personnes hébergées provisoirement par des amis ou membres de la famille. Aucune structure collective n'est à ce jour existante sur le territoire.

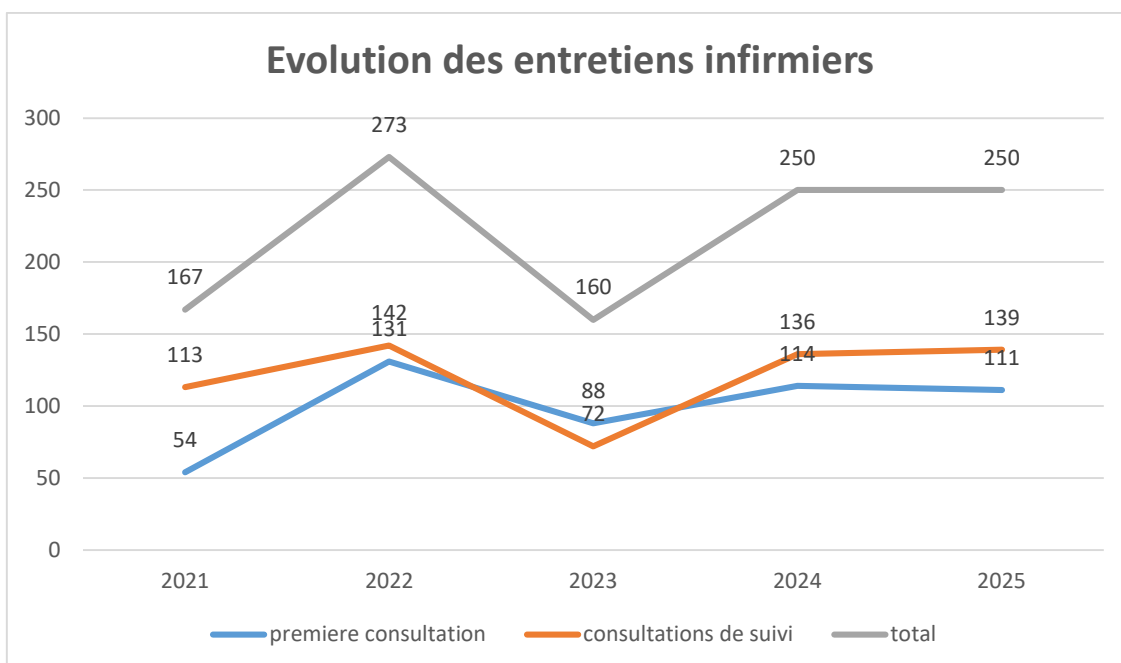


41 % de la file active bénéficie de l'ADA (Allocation Demandeur d'Asile) suivi de 30% n'ayant aucune ressource. Arrivent ensuite les bénéficiaires du RSA avec 7 % et personnes avec salaire 4,5 %.

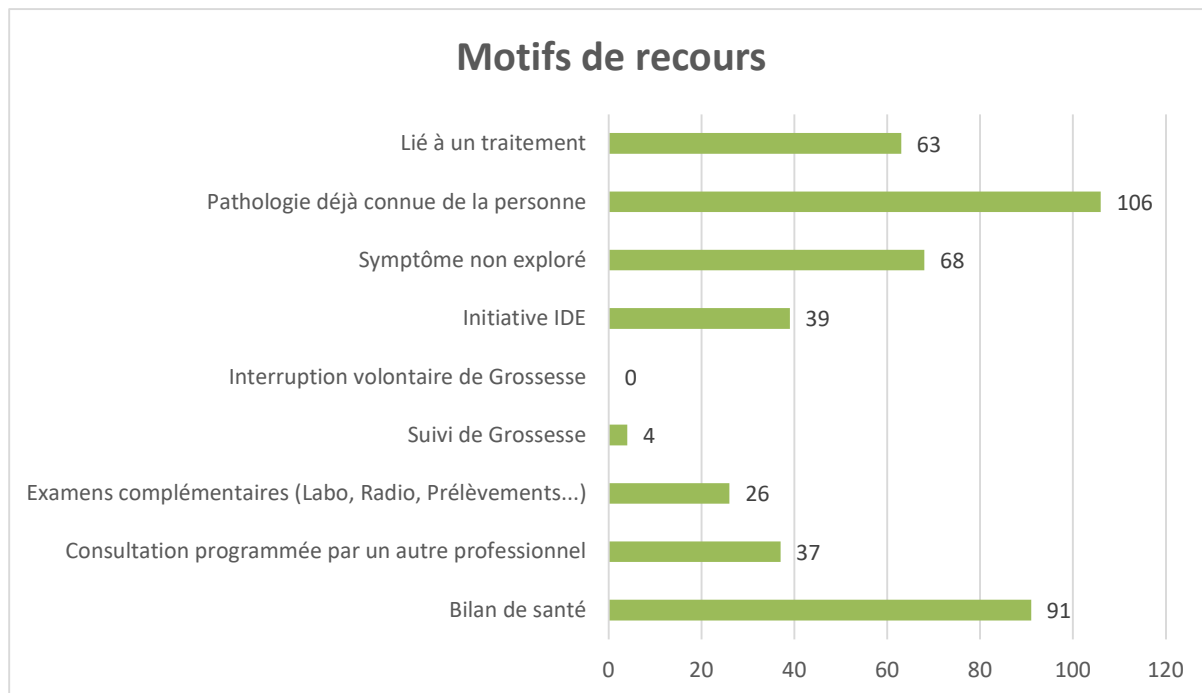
## Activité infirmière



La file active IDE est de **111** patients dont 91 nouveaux, En stabilité depuis 2023. La représentation homme/femme est similaire à celle du profil des personnes accueillies à la PASS. La file active de la PASS dépend principalement du nombre de personnes accueillies sur le territoire par les structures d'hébergements de demandeurs d'asile.



250 consultations IDE ont été effectuées en 2025 (égal à 2024) dont 185 programmées et 65 sans RDV. Seulement 7 non honorées.

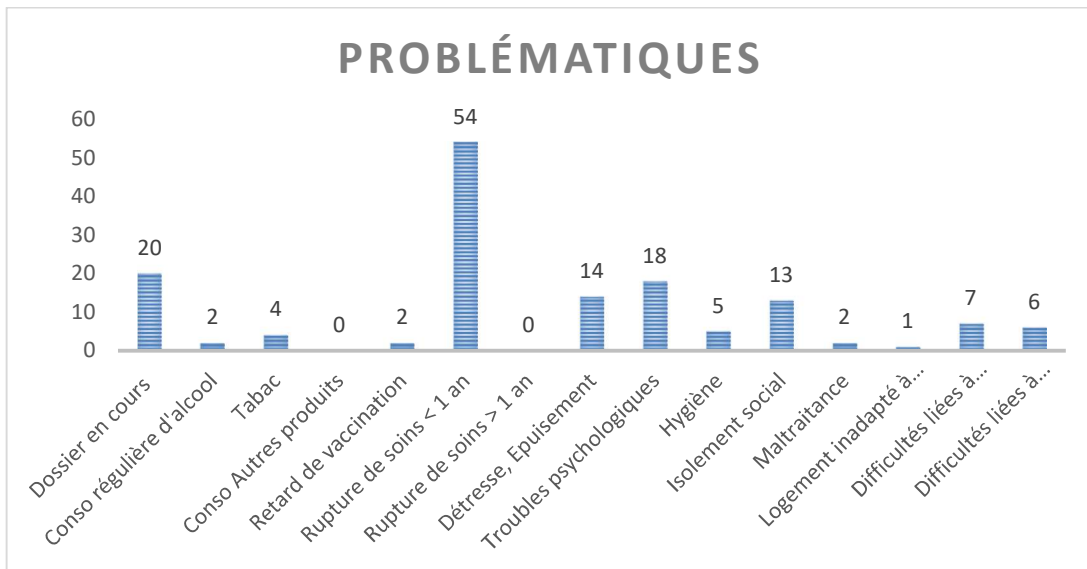


Les motifs de recours sont diversifiés : pathologie connue, symptômes nouveaux ou bilan de santé.

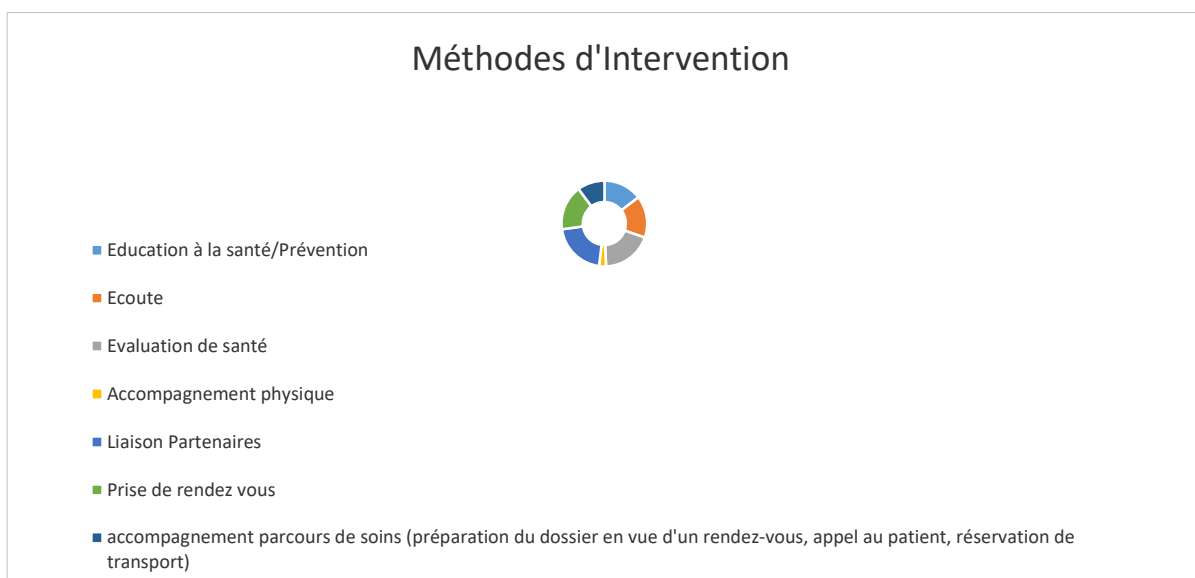
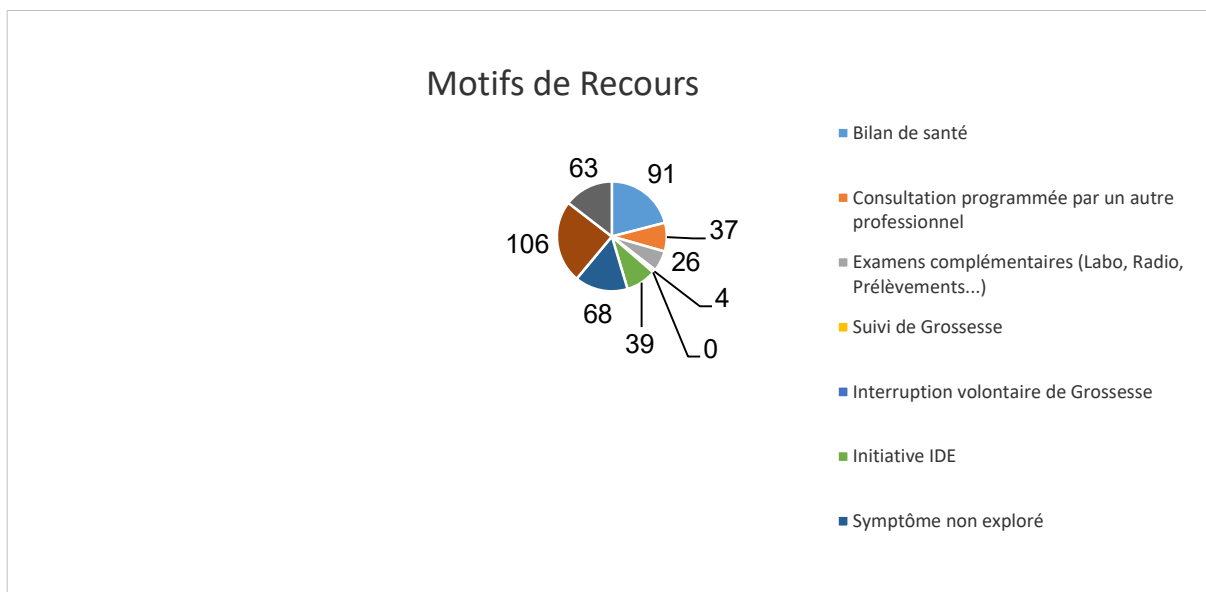
Chaque personne venant de l'étranger peut bénéficier d'un ensemble de tests de dépistage. Nous travaillons avec le CLAT (Centre de Lutte Anti Tuberculeuse) et avec le CeGIDD (Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic). L'équipe du CeGIDD intervient dans les locaux de la PASS chaque trimestre pour effectuer les dépistages rapides du VIH des hépatites virales B et C et des maladies sexuellement transmissibles. Nous proposons à chaque patients, une mise à jour de leurs vaccins par le Centre de Vaccination du CHU de Caen, présent à l'hôpital une fois par mois.

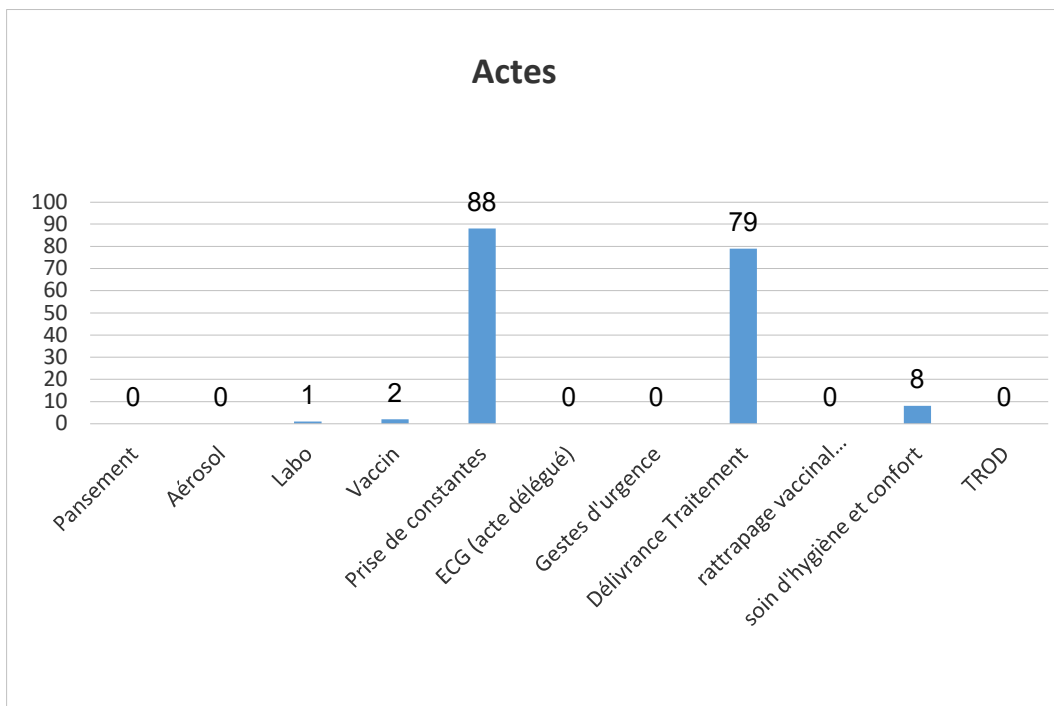
En 2025, nous avons réussi à couvrir l'ensemble des besoins par des prises en soins globales. Les spécialistes sont accessibles sur le GHT (Sage-Femme, endocrinologue, urologue, gastro-entérologue, pneumologue...) Le frein principalement rencontré est le manque de médecins traitants à Vire, mais le service de premiers recours de l'hôpital a permis d'effectuer les relais à l'ouverture des droits pour les renouvellements d'ordonnance et la prise en charge des enfants de plus de 6 ans en médecine générale. L'orientation vers les soins dentaires et dermatologiques reste très difficile à Vire et ses alentours. La PASS de la Miséricorde nous a obtenu plusieurs consultations dentaires pour des besoins urgents.

Nous travaillons aussi en partenariat avec l'EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) présents dans les locaux toutes les 6 semaines.



L'infirmière de la PASS reçoit chaque patient en première intention, afin d'établir un diagnostic infirmier, évaluer les besoins et les ressources, mener les premières actions sur rôle propre et orienter vers le médecin pour l'évaluation médicale et les soins sur prescriptions.





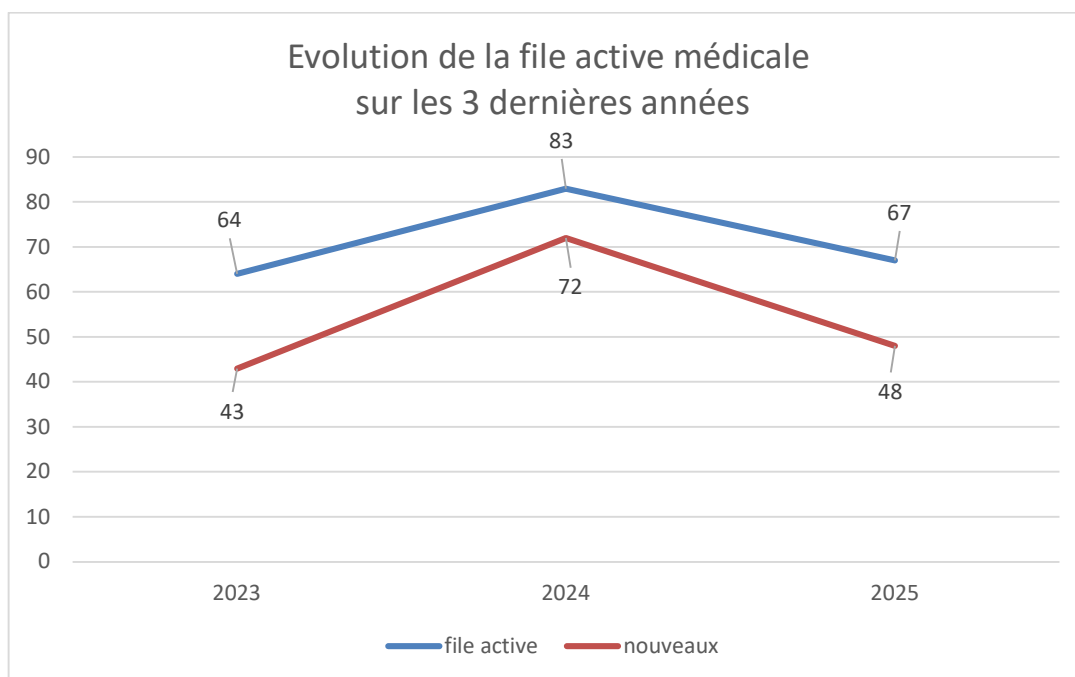
L'IDE réalise différents actes tels que la préparation et la délivrance des traitements par le biais de la pharmacie du Centre Hospitalier. Le prescripteur est principalement le médecin coordonnateur de la PASS et le service des premiers recours. Nous délivrons également des traitements prescrits par d'autres médecins (médecins spécialistes, libéraux, psychiatres de l'EPSM et sage-femmes du Centre Périnatal de Proximité).

Dans l'attente d'une orientation vers le droit commun, l'IDE effectue une prise en charge globale du patient : prise de constantes, soins techniques, délivrance de traitement, préparation de semainiers, éducation thérapeutique, conseils hygiéno-diététiques, hygiène du sommeil, entretien d'aide... L'écoute et la relation d'aide font partie intégrante du rôle propre IDE au sein de la PASS. Les patients sont en souffrance psychique de par leur situation, leurs difficultés et leurs parcours. Seule ou en collaboration avec le médecin, nous prenons le temps d'accueillir les paroles des patients, en tant que premiers interlocuteurs soignants. De plus, la barrière de la langue et la différence culturelle sont des freins importants à prendre en compte.

Afin d'accompagner au mieux les usagers dans leurs démarches, l'infirmière de la PASS effectue différentes orientations. La majorité des orientations est vers un professionnel de la PASS. Les orientations vers le laboratoire et le service de radiologie sont également importants, en lien avec les préconisations de l'ARS relatives aux dépistages (IST/Tuberculose). Les orientations intra-hospitalières sont privilégiées, puis sur le GHT et enfin vers les partenaires conventionnés (EMPP, CMP, CeGIDD, CLAT)

L'objectif principal de nos actions est de permettre l'accès aux soins pour l'amélioration et le maintien de la santé, tout en travaillant pour l'autonomisation des personnes accompagnées. Les principaux freins rencontrés par les patients sont : la difficulté dans la prise de rendez-vous et la réalisation des démarches en ligne, l'absence de mobilité, la précarité financière et la barrière de la langue,

## Activité médicale



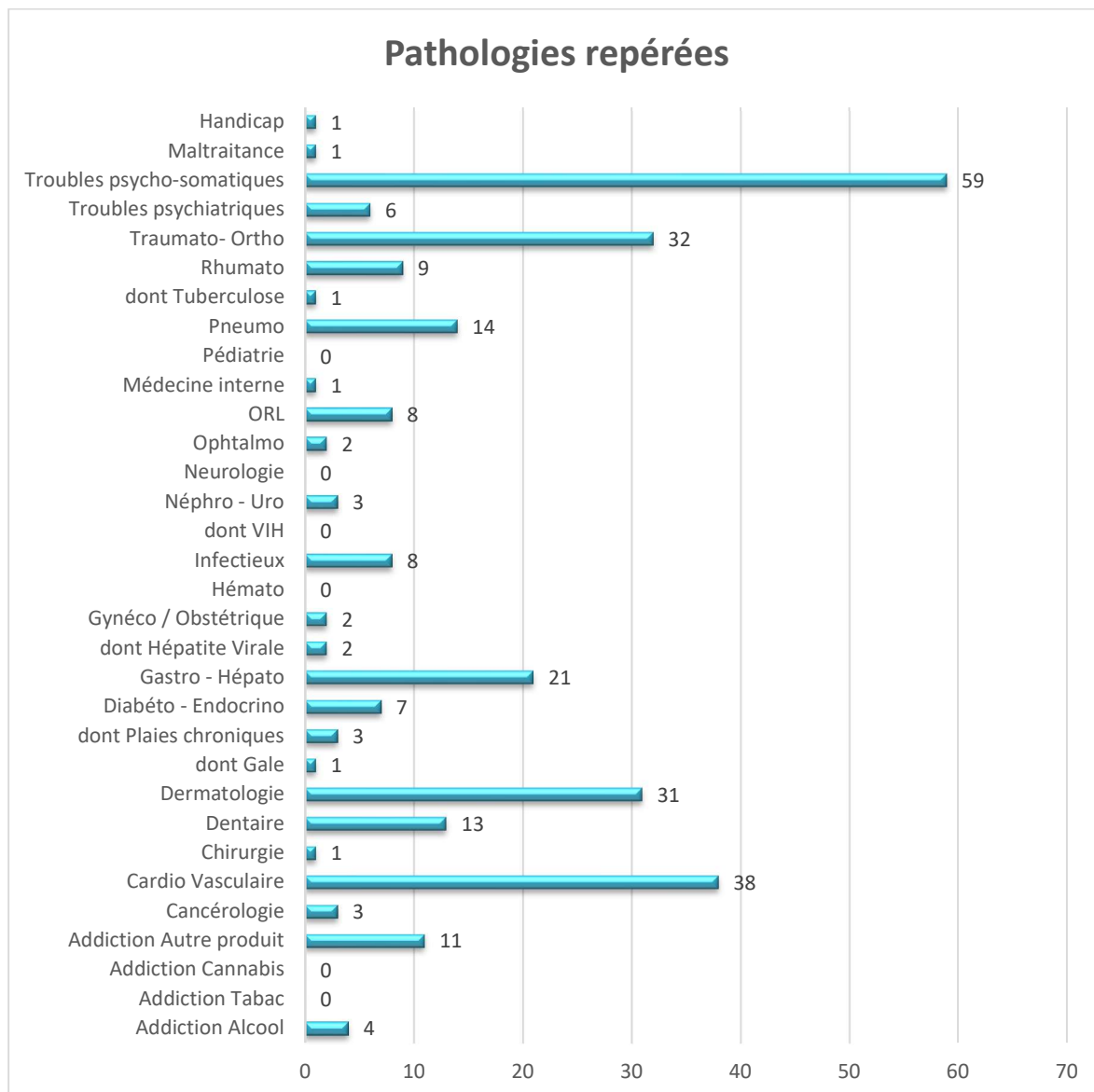
La file active 2025 du médecin est de **67 patients** dont **48** nouveaux. Elle a reçu 57 % d'hommes et 43 % de femmes.

Elle a réalisé **210 consultations** dont 27 consultations pédiatriques. 195 consultations étaient programmées, 15 étaient sans rendez-vous. 12 n'ont pas été honorées.

Elle a prescrit **191 traitements**, **52 examens complémentaires** dont 40 imageries, 12 biologies, et **102 vaccinations (inscription au centre de vaccination, rappels inclus)**.

Elle a prescrit **68 actions de dépistage** dont 32 pour la tuberculose et 36 Test Rapide d'Orientation et de Diagnostic (TROD) réalisés et financés par le CeGIDD (Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de diagnostics).

Le médecin intervient sur les situations complexes nécessitant un travail en collaboration avec l'infirmière. Un diagnostic médical est réalisé à la demande de l'infirmière ou de l'assistante sociale de la PASS. Les rendez-vous sont donc le plus souvent programmés et réalisés dans les locaux de la PASS.

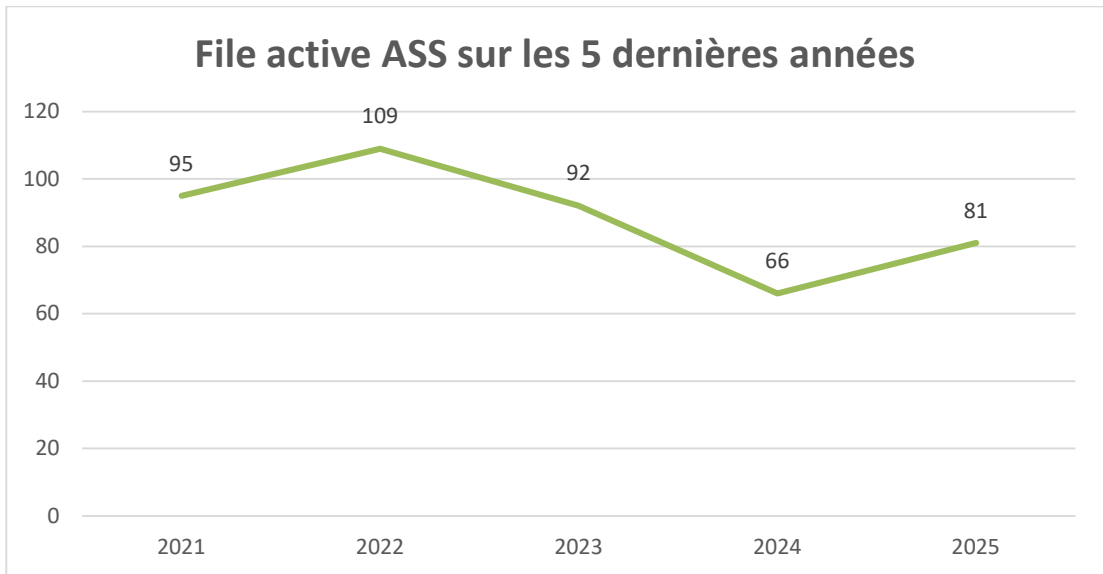


Les principales pathologies repérées sont les troubles psychosomatiques (douleurs diffuses liées au stress post traumatique, céphalées, angoisses, insomnies...) les problèmes cardio-vasculaires, les problèmes ortho-traumatologiques suivi des problèmes dermatologiques.

A l'issue des consultations, les orientations vers les consultations intra-hospitalières sont privilégiées. Néanmoins, lorsque les spécialités ne sont pas représentées sur le CH de rattachement, des orientations sont effectuées vers un CH du GHT ou bien vers d'autres établissements de santé (principalement Clinique de Vire, CHU, clinique Miséricorde, clinique du Parc...)

## Activité sociale

Mme Sonia QUERUEL, assistante sociale référente de la PASS, est arrivée sur le poste de la PASS en mai 2019.

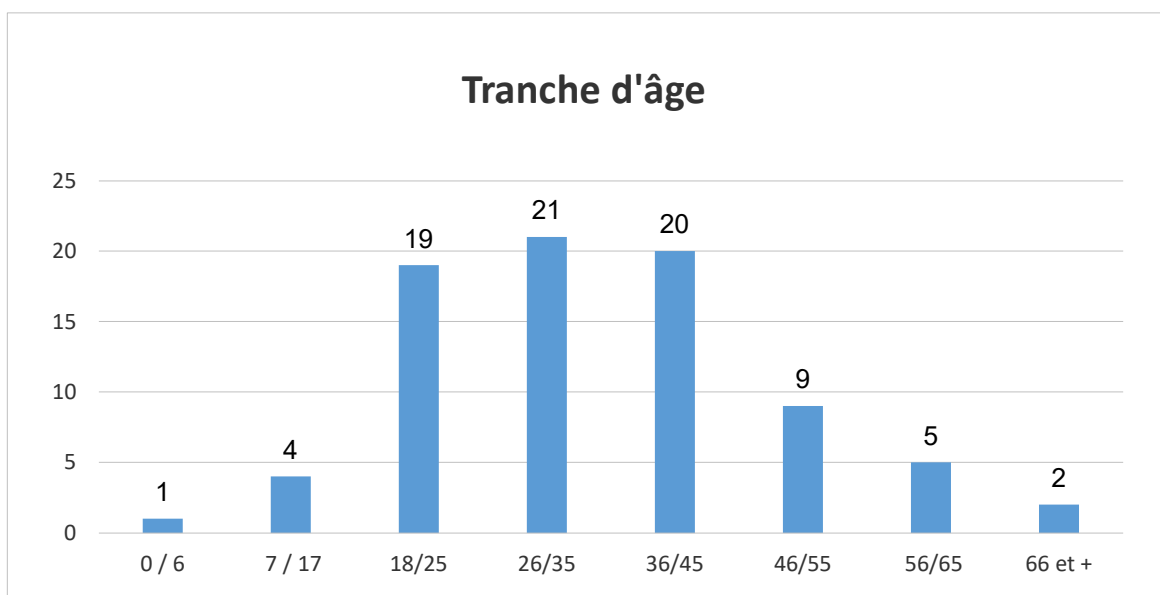


La file active ASS 2025 est de **81** patients, soit 54 % des personnes reçues à la PASS dont 59 nouvelles personnes.

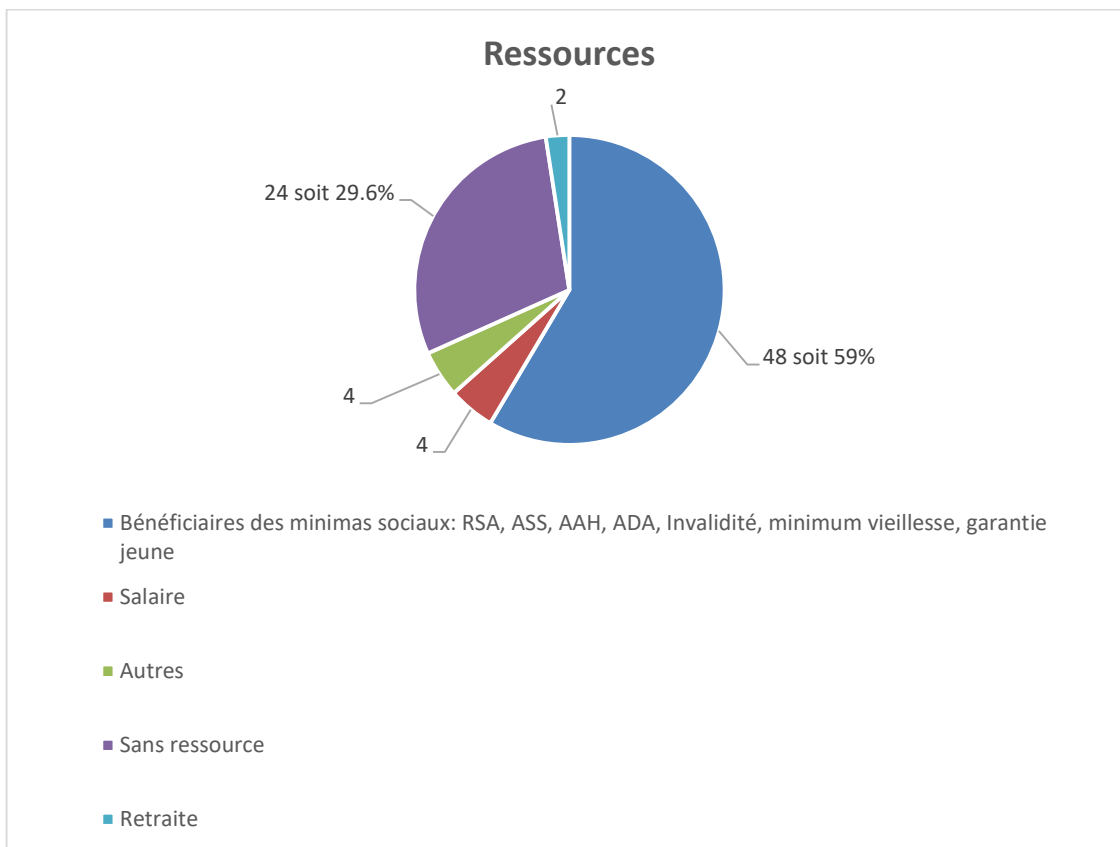
La représentation homme/femme est similaire à celle du profil des personnes accueillies à la PASS (majorité d'hommes).

La majorité des personnes suivies sont des personnes seules.

### **Tranche d'âge :**

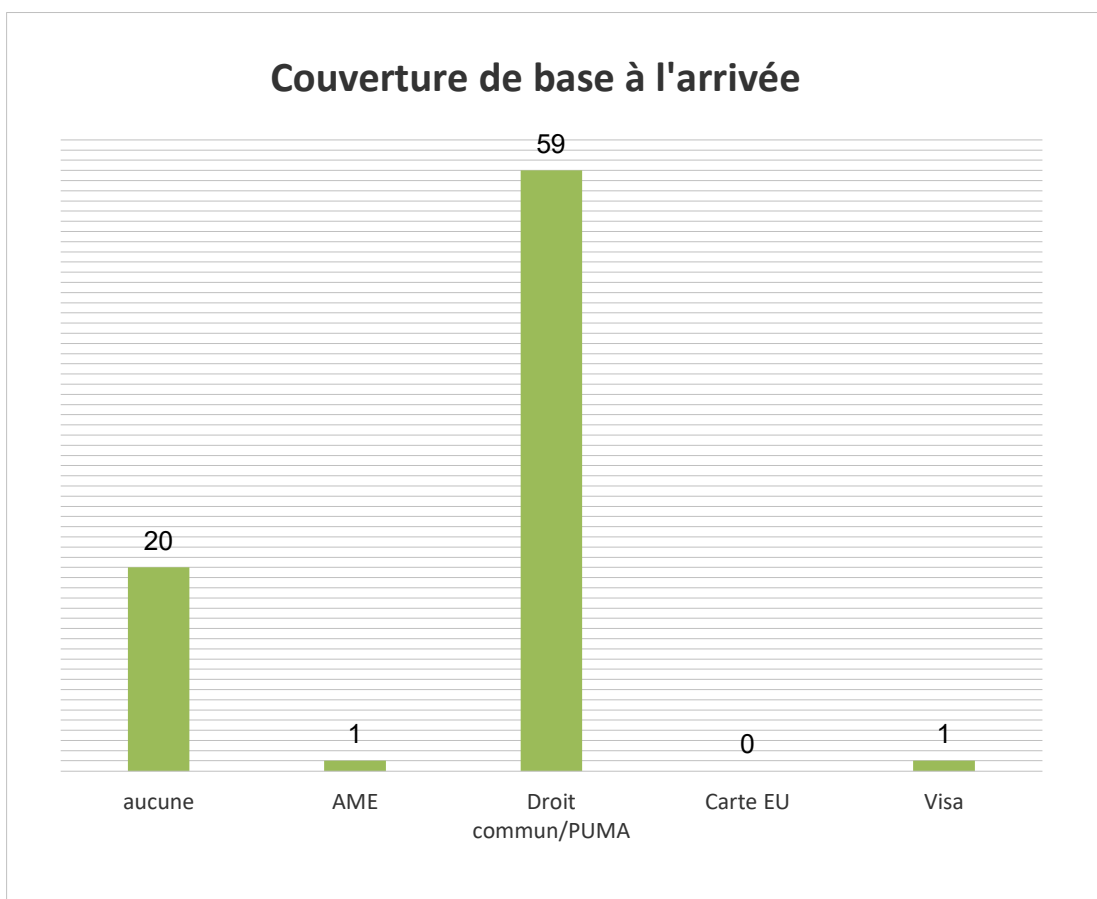


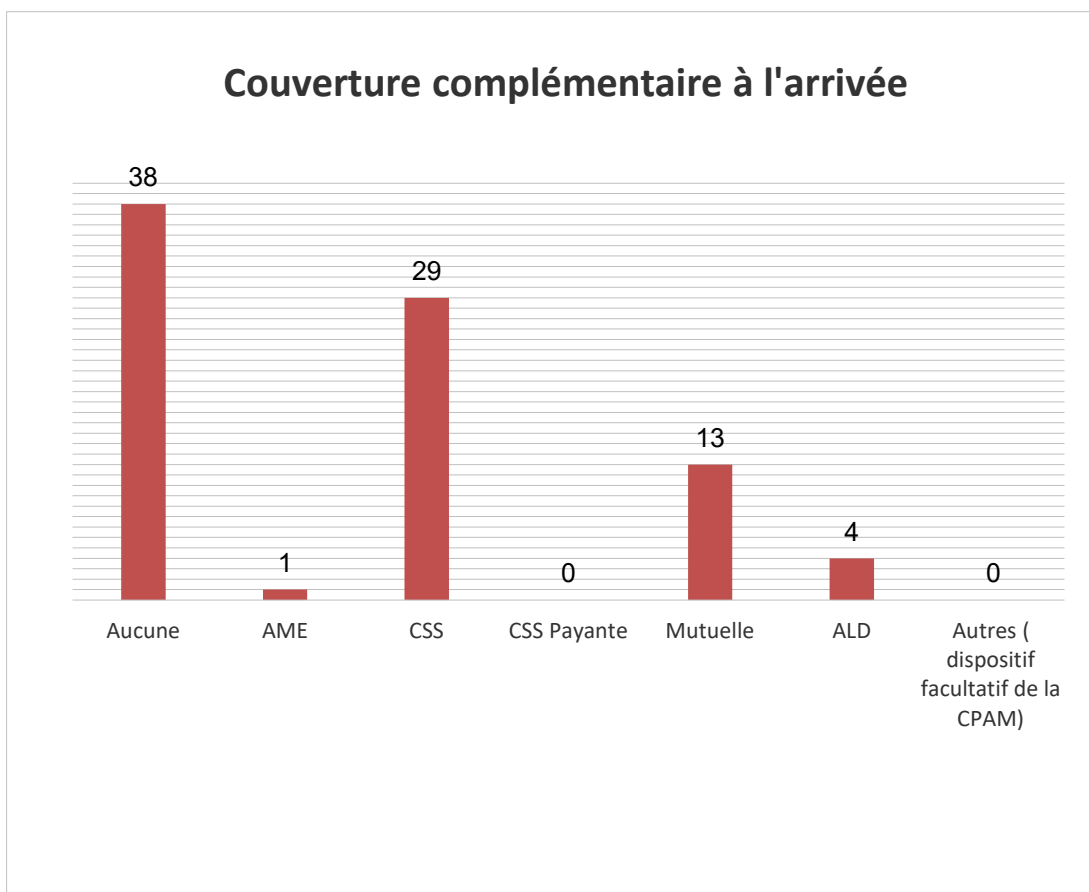
Les trois tranches d'âge les plus représentées sont les 18/25 ans les 26/36 ans et les 36/45 ans à parts égales.



La grande majorité de la file active est représentée par des personnes bénéficiaires des minima sociaux, suivi ensuite des personnes sans ressources.

La quasi-totalité des personnes accueillies est domiciliée dans le calvados. Seulement 7 personnes étaient d'un autre département.



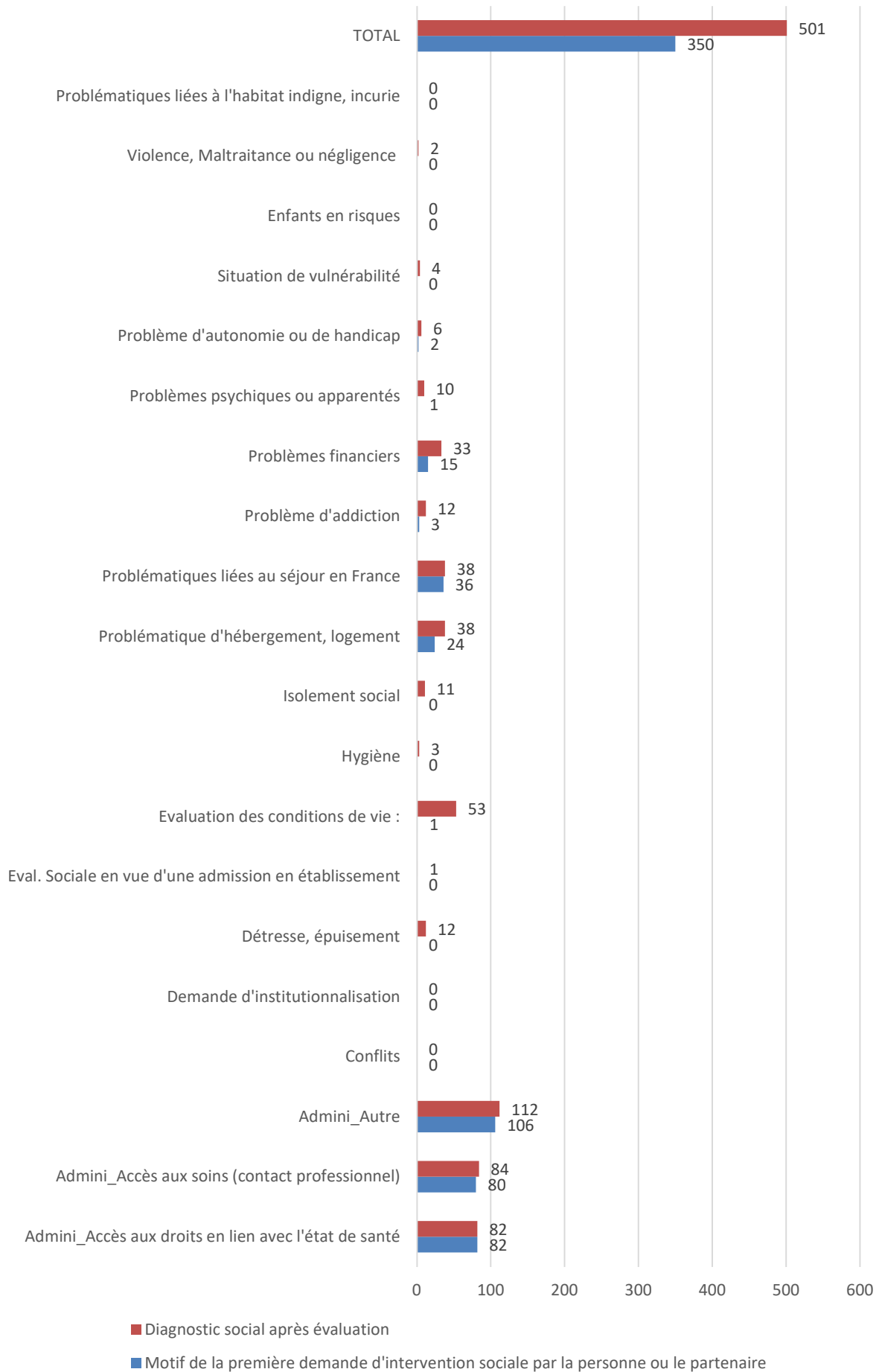


La majorité des personnes reçues par l'assistante sociale a une couverture sociale de base. Cependant, la majorité n'a pas de couverture complémentaire. L'autre partie de ces personnes bénéficie majoritairement de la CSS.

Le nombre d'entretiens (physiques et téléphoniques) réalisé est de **235 en 2025** (220 en 2024) dont **76 entretiens physiques sur RDV** (85 en 2024), **54 entretiens non programmés** (74 en 2024) et 18 programmés non venus (8 en 2024)

Le nombre d'entretien global a augmenté en 2025, proportionnellement à la file active assistante sociale mais les entretiens physiques ont diminué.

## Problématiques et diagnostics



Les premiers motifs de sollicitation sont l'accès aux soins et l'accès aux droits en lien avec l'état de santé. Apparaissent ensuite d'autres problématiques administratives.

Celles en lien avec le logement, l'hébergement, les problèmes financiers et les problèmes liés au séjour restent également représentatives dans la file active. Ces problématiques restent identiques à l'année précédente.

Les actions menées par l'assistante sociale sont relativement diversifiées mais la plus grande de ses missions est d'assurer la liaison avec les partenaires que ce soit en amont d'une prise en charge ou en relais de ses interventions. L'objectif principal de la PASS étant de coordonner le parcours de soins des personnes les plus vulnérables, il est effectivement important d'assurer le lien avec les partenaires de différents secteurs d'intervention afin d'apporter une prise en charge globale aux usagers.

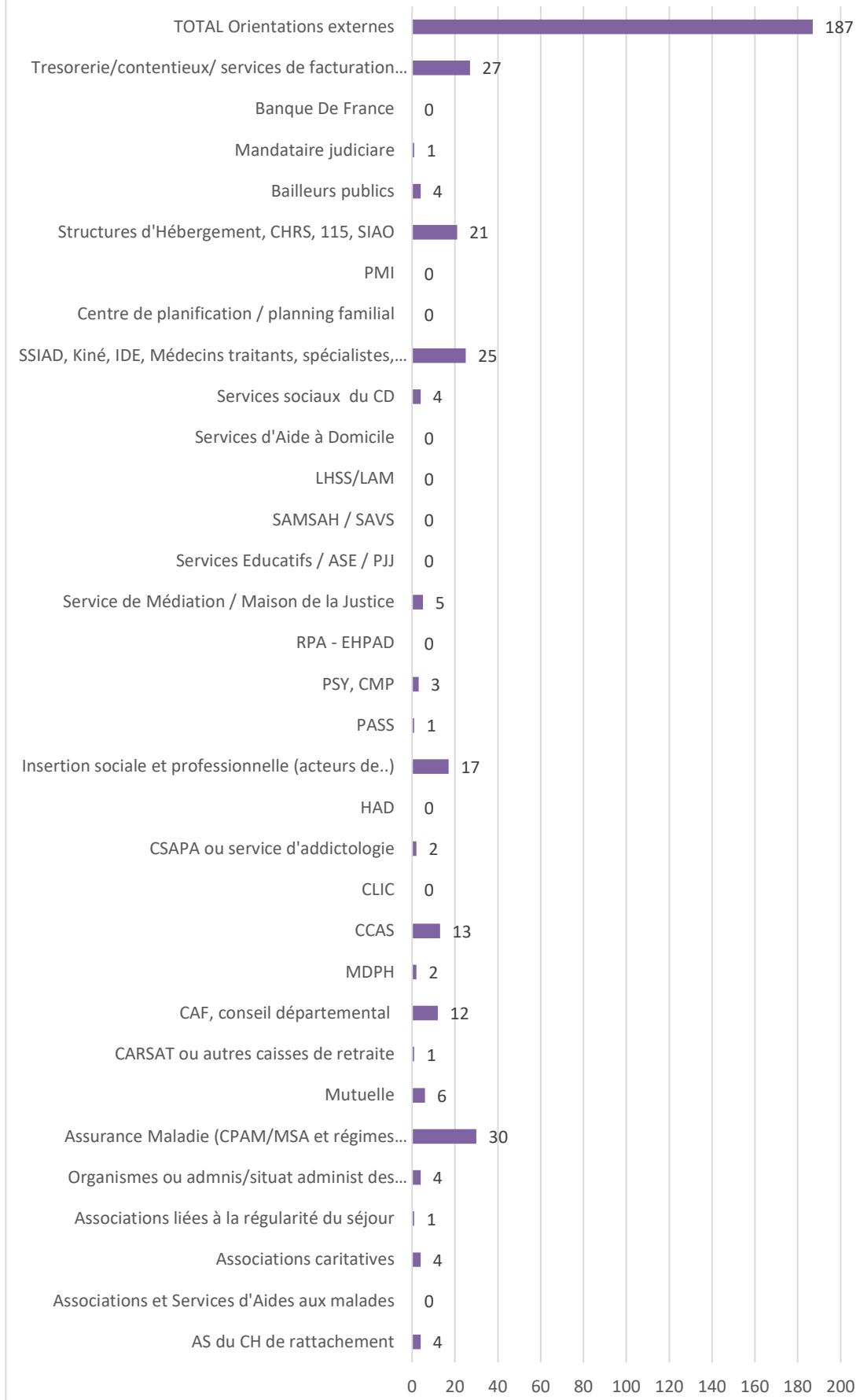
Les actions en lien avec les ouvertures de droits sont également importantes. Il est à noter que, concernant les demandeurs d'asile, ces derniers sont hébergés en structure (appartements diffus) et par conséquent, les accompagnements sociaux se font par les travailleurs sociaux référents de la structure.

Concernant la problématique logement, elle reste présente mais difficile à travailler sur le territoire du fait de l'absence de structures d'hébergement notamment concernant l'hébergement d'urgence. Afin d'essayer de répondre à cette problématique, un groupe de travail initié par le CCAS a été mis en place pour travailler un outil de recensement du public en situation d'hébergement subi.

En l'absence de l'IDE, l'assistante sociale réalise des accompagnements vers la pharmacie du Centre Hospitalier pour la délivrance des traitements prescrits, la coordination et la prise des rendez-vous.

Dans le cadre de « l'aller-vers » des permanences ont également été réalisées dans des structures associatives et au GRETA de Vire.

## Coordinations externes à la PASS



Le partenaire principal de l'assistante sociale est l'assurance maladie (quel que soit le régime mais majoritairement CPAM), suivi du service de facturation du centre hospitalier, avec qui le lien a été renforcé par un travail d'échange. Un lien est également important avec les structures d'hébergement pour demandeur d'asile, le CCAS, la mission locale, la CAF, le Conseil Départemental

Le champ d'intervention partenarial de l'assistante sociale reste relativement diversifié en fonction des problématiques rencontrées.

L'important est d'avoir une connaissance mutuelle des partenaires présents sur le secteur d'intervention, afin d'assurer un accompagnement global de l'utilisateur, adapté à sa situation.

## **Projets, Rencontres et Actions réalisés en 2025**

- Réunions d'équipe avec l'encadrement, principalement en lien avec la réorganisations de la PASS en mars 2025 avec le changement d'infirmière, puis en septembre suite au changement d'agent d'accueil et enfin, en décembre pour préparer le départ du Dr FERRENBACH.
- Rencontres avec Mme TRANCHANT, coordinatrice régionale des PASS
- Rencontres avec Mr LE ROY, coordonnateur de la mission d'appui aux PASS
- Rencontres avec l'équipe de l'EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) environ toutes les 6 semaines pour échanger autour des situations communes
- Rencontres trimestrielles avec le CCAS pour échange de situations
- Rencontre d'évaluation annuelle avec l'AAJB
- Rencontre d'évaluation annuelle avec Coallia
- Participation aux journées régionales des PASS
- Rencontre avec la CPAM
- Participation aux réunions avec le CCAS pour l'évaluation de l'outil de recensement sur les besoins en termes d'hébergement sur le secteur
- Echanges avec la maison des solidarités, présentation de la PASS et organisation des permanences mensuelles
- Participation au Comité de Suivi de la maison des solidarités
- Réunion avec le GRETA de Vire pour la mise en place des permanences mensuelles
- Réunion avec l'équipe de la Mission Locale
- Réunions en visioconférence avec l'équipe du CLAT pour l'élaboration de la convention
- Intervention à l'IFAS
- Rencontre avec l'équipe du CEGIDD pour la mise en place des permanences au sein de la PASS, pour la réalisation des TROD tous les 3 mois.
- Réalisation du rapport d'activité et du COPIL
- Rencontre PASS/OFII sur l'organisation des rendez-vous de santé
- Invitation au bilan d'activité de l'EMPP

- Préparation et réalisation de l'enquête pour Observatoire de l'état de santé des migrants
- Formation droits des étrangers
- Présentation des missions de la PASS aux équipes de l'hôpital de Vire

### **Conclusion et perspectives pour 2026**

En 2026, l'équipe PASS reprendra les différentes actions en cours :

- Continuer le développement de « l'aller vers » : maintien des permanences mensuelles à la maison des solidarités et au GRETA. Elargir nos actions sur l'ensemble du territoire (Noues de sienne, Valdallière, Condé en Normandie et Souleuvre en bocage).
- Réaliser les premières téléconsultations médicales, pour pallier le problème de mobilité des personnes en demande de soins
- Participer aux journées régionales des PASS ainsi qu'aux échanges de pratiques des différentes PASS du secteur. Ces réunions sont essentielles pour harmoniser et optimiser nos pratiques.
- Conventionner avec l'ensemble des partenaires.
- Rencontrer régulièrement les équipes paramédicales et médicales du CH de Vire pour présenter le fonctionnement et les missions de la PASS.

